

Un site historique retrouvé

Lucien Campeau, s.j.

Volume 6, Number 1, juin 1952

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301502ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301502ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Campeau, L. (1952). Un site historique retrouvé. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 6(1), 31–41. <https://doi.org/10.7202/301502ar>

UN SITE HISTORIQUE RETROUVÉ

Les historiens évitent d'être trop précis quand il leur arrive de situer la scène du combat durant lequel Jogues, Goupil et Couture sont tombés aux mains des Iroquois, le 2 août 1642¹. Sans parler de Charlevoix, pour qui l'incident s'est déroulé à 15 ou 16 lieues de Québec², c'est-à-dire une bonne trentaine de lieues trop bas, la plupart se contentent d'indiquer vaguement les îles du lac Saint-Pierre ou de Sorel comme le théâtre de cette capture. Le P. Martin est, semble-t-il, le plus exact de tous, sinon le plus précis: "ils (Jogues et ses compagnons) s'arrêtèrent, dit-il, le soir sur la rive en face des îles du lac Saint-Pierre, pour passer la nuit"³. Ailleurs, il indique plus nettement le lieu de l'embuscade iroquoise, à une petite lieue du campement nocturne: "à l'entrée des îles qui ferment le lac St-Pierre, à l'ouest, c'est-à-dire à 45 ou 46 lieues de Québec"⁴.

Le P. Francis Talbot, le plus illustre des biographes de Jogues, s'est efforcé en 1932 de déterminer l'endroit précis de cette embuscade. Il a décrit dans la revue *America*⁵ ses recherches à travers les

1. Les deux ouvrages principaux qui nous serviront de sources sont: "Mémoires touchant la/ Mort & Les Vertus/ des Peres Isaac Jogues/ Anne de Noue, Anthoine/ Daniel. Jean de Brebeuf/ Gabriel Lallemand, Charles garnier/ Noel Chabanel & V. seculier/ René Goupil." Ce manuscrit est conservé aux Archives du Collège Sainte-Marie, à Montréal. Il en existe une édition dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1924—1925*, 1—93. Nous suivons l'édition polycopiée du P. Arthur Melanson, S.J., qui est plus parfaite et dont nous adoptons la pagination, avec, entre parenthèses, celle du *Rapport*. Nous citerons cette œuvre sous le nom de *Mémoires*.

Reuben Gold Thwaites, ed., *The Jesuit Relations and Allied Documents* (73 vols., Cleveland, 1896—1901. Cette collection sera désignée par les lettres JR.

2. F.-X. de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France...*, (Paris, 1744), 1: 234. Le récit de Charlevoix fait assez de part à la fantaisie.

3. F.-J. Bressani, *Relation abrégée de quelques missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, F. Martin, trad., (Montréal, 1852), 190.

4. F. Martin, *Le R.P. Isaac Jogues de la Compagnie de Jésus, premier apôtre des Iroquois* (Paris, 1873), 87.

5. Francis Talbot, "The Bloodstained Trail of Isaac Jogues", *America*, 47 (1932): 565—567; "Where Father Jogues was ambushed", *ibid.*: 589—591, 615—617.

chenaux de Sorel, et il est arrivé à la conclusion que l'attaque avait eu lieu dans le chenal qui longe la terre ferme au nord et passe devant Berthier, à quelque 800 pieds plus bas que le petit détroit séparant l'île Dupas de l'île à l'Aigle, un mille plus haut que le lac Saint-Pierre.

Le P. Talbot a cependant trouvé un contradicteur distingué en la personne de Mgr Ph.-S. Desranleau, aujourd'hui archevêque de Sherbrooke, alors curé de Saint-Pierre de Sorel⁶. Pour celui-ci, Jogues et Goupil ont été pris sur l'île Saint-Ignace, en face du Richelieu, après avoir passé la nuit dans l'île aux Ours ou l'île Madame.

Nous voici en présence de trois opinions divergentes, de trois sites assez différents: l'extrémité supérieure des îles de Sorel et, apparemment, la rive nord; un autre endroit de la même rive, à quelque dix milles plus bas; enfin, le côté sud de l'île Saint-Ignace, vis-à-vis de Sorel. Nous sera-t-il permis de proposer un quatrième site, au risque de provoquer une cinquième et une sixième hypothèses?

Nous croyons pouvoir affirmer que le missionnaire et ses compagnons ont été pris en haut des îles de Sorel, à un endroit que nous essaierons de déterminer sur la rive nord du fleuve. Fixons d'abord le point de départ de nos recherches, le lieu où ils ont passé la nuit du 1^{er} au 2 août 1642. Puis remontant avec eux le courant, il nous sera possible d'indiquer avec assez de précision le théâtre de la capture.

On connaît les événements⁷. Le 1^{er} août 1642, le P. Jogues

6. *Le Courrier de Sorel*, 25 novembre et 2 décembre 1932, résumé et cité par le P. Alexandre Dugré, S.J., dans *Le Messager canadien du Sacré-Cœur*, 42 (1933): 116-119.

7. Voici les textes originaux qui fournissent les détails de cet épisode: Jacques Buteux, "Narré de la prise du Père Isaac Jogues", *Mémoires*, 1-49 (3-25). "Lettre du P. Isaac Jogues au R.P. Provincial durant sa captivité", 1643, *Mémoires*, 58-75 (29-34) et 145-146 (69-70).

Isaac Jogues, "Le Martyre de René Goupil par les Iroquois", *Mémoires*, 181-190 (89-93).

Barthélemy Vimont, *Relation de ce qui s'est passé... en l'année 1642...*, JR, 22: 34, 196, 268-272, 282; 24: 280-284, 298, 304; 25: 68.

Barthélemy Vimont, *Relation de ce qui s'est passé... les années 1643. & 1644. ...*, JR, 26: 184-186.

Jérôme Lallemand, *Relation de ce qui s'est passé... en l'année 1647*, JR, 31: 20-28.

Francisco Gioseppe Bressani, *Breve Relazione d'alcune missioni de' PP. della Compagnia di Gesu nella Nuova Francia*, JR, 39: 178-182.

Marie de l'Incarnation, Lettre à une supérieure d'un couvent d'Ursulines en France, Québec, 29 septembre 1642, Dom A. Jamet, éd., *Marie de l'Incarnation... Ecrits spirituels et historiques...*, (Paris-Québec, 1929-1939), 3 (1935): 270-307.

s'embarque à Trois-Rivières avec 40 compagnons, dont trois Français, en 12 canots. Ce même jour, la flottille parcourt douze lieues et va passer la nuit quelque part près des îles de Sorel. Le lendemain, de bonne heure, elle repart; mais, au bout d'une demi-lieue environ, les éclaireurs découvrent des traces d'Indiens sur le rivage. Délibérations, discours courageux du Huron chrétien, Eustache Ahatistari: on décide de continuer. Un mille plus haut à peu près, attaque de trente Iroquois cachés dans les grandes herbes qui bordent la rive. La plupart des Hurons s'enfuient avec un Français; Goupil, Couture, avec quelque douze Hurons soutiennent l'assaut pendant un temps; mais la troupe se débande lorsqu'on aperçoit quarante autres Iroquois accourant à la rescousse de l'autre rive du fleuve. Goupil est pris; Jogues se livre aux assaillants, sortant de sa cachette dans les herbes; Couture, qui s'est d'abord enfui, vient rejoindre ses compagnons. Les Iroquois ont fait en tout 25 prisonniers, trois desquels ils tueront avant de retourner dans leur pays.

Il importe d'abord de situer le campement des voyageurs au soir du premier août. Ce sera le point de départ nécessaire de notre enquête. A prendre dans sa précise rigueur le chiffre de 12 lieues, donné par le P. Buteux⁸, et à compter pour chaque lieue une valeur de trois milles, mesure qui donne d'ordinaire un résultat satisfaisant, il faudrait le fixer soit à la Pointe aux Pins, vis-à-vis le bout de l'île Saint-Ignace, sur la rive sud, soit vers le haut de la Commune de Berthier, sur la rive nord. Comme nous aurons dans un moment à exclure la rive sud, il resterait que Jogues a dû passer la nuit un mille ou un mille et demi plus haut que le village de Berthier, au nord du fleuve. L'expression de Buteux, "proche des Isles du lac St. Pierre"⁹, exclut nettement celles-ci comme un site possible de ce premier arrêt.

Tout serait dit si de telles mesures étaient très rigoureuses. Mais on devine bien que personne ne les avait relevées à la chaîne. Le chiffre de 12 lieues peut n'être qu'approximatif. Interrogeons les documents pour savoir ce qu'il signifie dans la pensée des contemporains. Voyons, par exemple, quelle longueur ils assignaient au trajet

8. J. Buteux, "Narré de la prise...", *Mémoires*, 2 (3).

9. *Ibid.*

Trois-Rivières — rivière des Iroquois, que l'on peut considérer, en pratique, comme égal et presque identique au nôtre.

Nous relevons six séries de mesures, trois empruntées au P. Vimont, les trois autres fournies par le P. Bressani. Le tableau suivant les met en parallèle :

	F. Vimont (en lieues)			P. Bressani (en milles)						
	Thw., JR, 22:246	22:202-4	22:204	38:230-3	39:56	39:56				
Qué.-T.-R.	} 40	} 28 ou 30	} 2 env.	} 90 et 4	} 8 ou 10	} 22 ou 24 et 7 ou 8				
Tr.-R.-Lac S.-P.										
Lac S.-P.							} 12	} 7 ou 8	} 24	} 30
Lac S.-P.-Rich.										
Rich.-Montr.		} 12	} 15	} 50						

L'étonnant, c'est que chacun d'eux, dans le même ouvrage, et jusque dans la même page, ne s'accorde pas avec lui-même. Le P. Vimont, à la page 204, chiffre à 12 lieues, puis à 2 plus 7 ou 8, la distance Trois-Rivières — rivière des Iroquois. Il la comptera encore par 10 ou 12 lieues dans la même Relation, où elle se trouve englobée dans une distance plus considérable (voir la première colonne du tableau). Il en est de même du P. Bressani. C'est à quatre lignes d'intervalle qu'il donne les chiffres de la cinquième et de la sixième colonnes.

Le P. Vimont, en tout cas, estime ce parcours à 10 ou 12 lieues. Le P. Bressani, de son côté, écrivant pour des Italiens, donne 32 ou 40 milles. Il a dû transporter en mesures de son pays les estimations en lieues qui avaient cours parmi ses collègues français. Si l'on observe que chacun de ses chiffres dépasse la somme du chiffre correspondant du P. Vimont multiplié par trois, il paraît compter plus de trois milles à la lieue. Ainsi, de Québec à Sillery, où les autres comptent une lieue¹⁰, il écrit 4 milles. De Québec à Trois-Rivières, pour 30 lieues, il donne 94 milles. De Trois-Rivières au lac Saint-Pierre, deux lieues deviennent 8 ou 10 milles. De la décharge du lac

10. JR, 14: 204.

Saint-Pierre à la rivière des Iroquois, 7 ou 8 lieues font 30 milles. Ce sont là des chiffres ronds, approximatifs, en lieues comme en milles: il est impossible de déterminer quelle longueur exacte Bressani donne à son unité de mesure. Mais, dans l'ensemble, ses chiffres équivalent à peu près à ceux du P. Vimont: dix ou douze lieues. Cette dernière mesure de douze lieues se trouve fixée en 1646-7, au temps où écrit le P. Buteux¹¹. On la trouve en effet deux fois sous la plume du P. Lallemand, dans la Relation de 1646¹². Et elle ne correspond pas trop mal à la réalité, puisque la distance de Trois-Rivières à Sorel est d'environ 35 milles.

Douze lieues indiquent donc la hauteur de Sorel par rapport à Trois-Rivières, et l'intention du P. Buteux en donnant cette mesure est, sans doute, de désigner un point de la rive nord correspondant à peu près à l'embouchure de la rivière des Iroquois. Ou, plus justement peut-être, comme cette rivière afflue vis-à-vis le haut des îles, il a voulu dire que Jogues avait débarqué, au soir du 1er août, proche de l'endroit où commence l'archipel. C'est pourquoi nous sommes justifié de placer ce site sur le territoire de la municipalité de Berthier, quelque part entre la rivière Chaloupe et la pépinière qui se trouve un peu plus haut que l'île au Foin.

Une erreur considérable sur ce point essentiel annule toutes les recherches du P. Talbot. Il situe la station nocturne des voyageurs à 30 milles de Trois-Rivières¹³. C'est plutôt le trente-sixième mille qu'il faudrait chercher. Mais ce qui aggrave encore la méprise, c'est qu'il estime à 30 milles de Trois-Rivières la pointe de la rive nord où finit le lac Saint-Pierre et où commencent les îles. Elle en est tout au plus à 25 milles, d'après les cartes les plus sûres. Cet endroit, qui, à notre avis, est celui où Bressani a été capturé en 1644¹⁴,

11. Avant 1642, cette partie du fleuve n'était qu'un lieu de passage pour aller chez les Hurons: les missionnaires qui restaient en bas la connaissaient peu. Ils ont commencé à la fréquenter en cette année 1642, qui a vu la fondation de Montréal et l'érection du fort Richelieu. Le P. Buteux, parmi eux, en avait le plus d'expérience, vivant habituellement soit à Trois-Rivières, soit à Montréal.

12. Jérôme Lallemand, *Relation de ce qui s'est passé... es années 1645. & 1646.*, JR, 29: 16-20.

13. Francis Talbot, "Where Father Jogues was ambushed", *America*, 47:589.

14. Les indications topographiques du P. Vimont (JR, 26: 30-32) et le calcul des distances fait par Bressani (*ibid.*, 39: 56) permettent d'identifier ce lieu avec quasi-certitude.

est désigné par lui comme étant aux trois quarts du trajet Trois-Rivières — rivière des Iroquois. Trente milles devraient nous conduire en haut de la rivière Chicot; et trente-six milles, au delà de Berthier. Le P. Talbot fait un écart de 10 ou 11 milles!

Le 2 août, peu après l'aurore, les voyageurs se rembarquèrent. Dans leurs canots d'écorce, ils longeaient la rive "parce qu'au milieu le courant est plus rapide"¹⁵, ainsi qu'explique le P. Jogues. Il est temps d'établir que cette rive est celle du nord. Nous l'avons supposé jusqu'ici, et, en fait, il n'y a pas, à notre connaissance, de partisans de la rive sud. On sait que les Iroquois seront cachés "dans les herbes et les roseaux"¹⁶. Tous ceux qui connaissent les lieux pourront témoigner que le rivage, au sud, n'est, depuis Sorel jusque vers Contrecoeur, qu'une longue plage de sable fin, bordée aujourd'hui de camps d'été. Les hautes herbes en sont absentes. Au nord, au contraire, le fond est de boue glaiseuse, et les herbes envahissent le fleuve, parfois fort avant. Mis à part quelques havres, artificiellement nettoyés pour donner accès à la terre ferme, c'est, du lac Saint-Pierre jusqu'au delà du câble télégraphique, à Lanoraie, une végétation continue, aussi haute qu'un homme, vers la fin de l'été.

Le vocabulaire, aussi, témoigne qu'on est au nord du fleuve. Car pour ramener les prisonniers à l'embouchure du Richelieu, les Iroquois devront faire la traversée: "...nos in aliam fluminis partem *trajciunt*"¹⁷. Ce que le P. Bressani, bien informé, traduit en italien: "ci fecero *passar*' il fiume"¹⁸; ils nous firent *traverser* le fleuve.

Les récits du temps donnent la distance parcourue par nos voyageurs au matin du 2 août: d'abord une demi-lieue environ jusqu'à l'endroit où l'on découvrit les traces des Iroquois¹⁹, puis "vn cart de lieuë"²⁰, ou "vn miglio"²¹, ou "vix milliare vnum"²²;

15. "Ad littus enim, quo medio in alveo concitator sit amnis, adnauigabamus". Jogues au R.P. Provincial, 1643, *Mémoires*, 60 (30). C'était l'usage, pour les Indiens de ne pas s'éloigner inutilement des rives, à plus forte raison les côtoyaient-ils quand il y avait avantage.

16. "Hj in herbis et arundinibus latitantes..." *Ibid.*

17. Jogues au R.P. Provincial, 1643, *Mémoires*, 62 (31).

18. Bressani, *Breve Relatione...*, JR, 39: 182.

19. Buteux, "Narré de la prise...", *Mémoires*, 2 (3).

20. *Ibid.*

21. Bressani, "Breve Relatione". JR, 39: 178.

22. Jogues au R.P. Provincial, 1643, *Mémoires*, 60 (30).

en tout cas, moins d'“vne demie lieuë”²³. Ce qui fait, en tout, moins d'une lieue. Or on sait avec précision où se termine, pour le P. Buteux et ses contemporains²⁴, la treizième lieue au-dessus de Trois-Rivières, ou la première depuis la rivière des Iroquois: au cap au Massacre, ou de la Victoire, le site du deuxième combat de Champlain contre les Iroquois en 1610²⁵. D'après Nicolas Perrot, ce cap se trouve sur les premiers lots de la municipalité de Contrecoeur, sur le fleuve, à peu près à l'endroit où subsiste aujourd'hui le quai de l'ancien traversier de Lanoraie²⁶. Puisque la capture de Jogues et de Goupil, suivant les récits originaux, est arrivée dans la dernière moitié de cette lieue qui se termine au cap de la Victoire, on en trouvera la scène, le long du fleuve, au nord, en dedans des deux derniers milles. Nous tenons compte, en effet, de la longueur extraordinaire de cette “lieue” (cinq milles ou presque)²⁷. C'est aussi ce que rend plausible le rétrécissement constant du fleuve depuis les îles de Sorel. Large encore d'un mille et demi en haut de l'île au Foin, il a, au commencement de Contrecoeur, un peu plus qu'un demi-mille, sa plus faible largeur depuis Montréal jusqu'au Golfe. Si l'embuscade doit chevaucher le Saint-Laurent, c'est près de là qu'elle va s'établir le plus vraisemblablement.

Et en effet, l'embuscade est appuyée sur les deux rives du grand fleuve. Les narrateurs supposent que la vue s'étend sans obstacle d'un bord à l'autre: “...nous rencontrons les ennemis qui, divisés en

23. Jér. Lallemand, *Relation de ce qui s'est passé... en 1647*, JR, 31: 20.

24. Buteux au P. Jér. Lallemand, 7 fév. 1646, *Mémoires*, 93 (46); Jér. Lallemand, *Relation de ce qui s'est passé... es années 1645. & 1646.*, Thw. JR, 29: 22.

25. Laverdière, éd., *Oeuvres de Champlain* (Québec, 1870), 1: 360-368.

26. Nicolas Perrot, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et Religion des sauvages de l'Amérique septentrionale*, J. Tailhan, éd., (Paris, 1864), 93. “...au cap Massacre, dit-il, qui est l'endroit des dernières concessions au bas de Saint-Ours.” La limite de l'ancienne seigneurie de Saint-Ours, sur le fleuve, coïncide avec celle de la municipalité de Contrecoeur.

27. Ce qui prouve que ces mesures sont données en chiffres ronds, plus ou moins près de la réalité: sur un trajet comme le nôtre, les distances finissent parfois par indiquer des points de repère géographiques. Champlain avait estimé à une lieue et demie la même distance (Laverdière, éd., *Oeuvres*, 1: 363). On a supprimé la fraction et le chiffre d'une lieue est devenu traditionnel. Pour le P. Jogues, cependant, ces raisons ne semblent pas avoir de poids. Il compte plutôt les distances par le temps mis à les parcourir.

deux bandes, nous guettaient *des deux rives du fleuve* au nombre de 70, en 12 canots²⁸. Plus loin, dans le même récit, Jogues dit encore: "...nous nous battons, jusqu'à ce que nos alliés, voyant d'autres canots fondre sur eux *de la rive opposée du fleuve*, perdirent courage et s'enfuirent"²⁹. Et ailleurs, en français cette fois: "...mais s'estant aperceus qu'une autre bande de quarante Hiroquois, *qui estoient en embuscade à l'autre bord du fleuve*, venoient fondre sur eux, ils perdirent courage"³⁰. A moins que le Martyr ait cultivé de parti pris l'impropriété des termes, il ne pouvait donner avec autant de constance le nom de *fleuve* à l'un des chenaux de Sorel.

D'ailleurs, le chenal du nord, le seul où la rencontre aurait quelque vraisemblance, n'offre pas un champ assez vaste aux événements qui sont racontés. Le combat n'a pu durer moins de dix à quinze minutes, le temps, pour Jogues, de baptiser un catéchumène, pour tous, de mettre pied à terre, de se reconnaître et de faire une petite prière, de se préparer à la lutte, et, après cela, de montrer sa valeur. La bataille a cessé quand les Hurons ont aperçu les autres canots iroquois qui venaient sur le fleuve. Le chenal de Berthier est si étroit que les voyageurs s'y seraient trouvés, dès le premier moment, sous les feux croisés des deux bandes, entrées ensemble dans la bagarre. Toutes deux, en effet, guettaient la flottille. L'affaire ne se serait même pas engagée, car, dès l'abord, la situation eût été sans espoir.

Il est donc acquis que l'embuscade iroquoise était sur le grand fleuve, en haut des îles, et qu'elle a été établie en un endroit qui est à un ou deux milles en dessous du cap au Massacre, mais sur la rive nord. Longeant maintenant celle-ci, nous nous rappellerons cette indication de Jogues: "...celuy qui tenoit l'avant-garde, ayant decouvert sur les bords du grand fleuve quelques pistes d'hommes nouvellement imprimées *sur le sable & sur l'argille*, nous en donna avertis"³¹. Or, sur toute cette rive, que nous avons explorée depuis les

28. Jogues au R.P. Provincial, 1643, *Mémoires*, 60 (30. "...in hostes incidimus qui nos partito agmine, *ex utraque fluminis ripa* operiebantur 70 numero, canoae 12.")

29. *Ibid.* "pugnamus tamen, donec videntes socii nostrij alias canoas, *ex adversa fluminis ripa* sibi imminere, animis cadentes aufugerunt."

30. Jér. Lallemand, *Relation de ce qui s'est passé... en l'année 1647*, Thw., JR, 31: 22.

31. *Ibid.*

files jusqu'au câble télégraphique à Lanoraie, le fond est de la plus pure "argille", c'est-à-dire d'une boue glaiseuse où ne se trouve aucune trace de sable. De plus, les hautes herbes qui s'avancent à 50 et parfois à 100 pieds dans le fleuve empêchent qu'on longe la rive d'assez près pour y découvrir des pistes. Le P. Martin suppose, il est vrai, que l'éclaireur tirait son canot à la cordelle³². Mais l'hypothèse est tout à fait invraisemblable dans les circonstances. Comment un homme, précédant une troupe qui s'avance à grands efforts d'avirons, peut-il aller à la cordelle, marchant en des bas-fonds impraticables, retenu par les herbes et les broussailles, quand le fleuve lui-même est libre et le courant relativement calme? Précaution inutile, et beaucoup trop coûteuse pour que des Indiens s'en embarrassent.

Si le canot d'avant-garde ne fait que longer les herbes, tout vestige humain échappe à son observation. Hormis en un point, unique sur tout ce parcours, et qui répond parfaitement aux spécifications de Jogues, C'est l'embouchure de la petite rivière Saint-Joseph, à la limite commune des lots 18 et 23 de la concession de la Grande Côte d'Autray, quelques arpents à l'intérieur de la municipalité de Lanoraie. Elle fait dans les joncs une ouverture de quelque cent pieds, qu'on ne peut manquer de voir en côtoyant le rivage. Mieux encore, elle étale sur la glaise une mince couche de sable, ou elle se trace, durant les mois d'été, des rigolets sinueux et changeants pour aboutir au fleuve. C'est ici, et ici seulement, qu'on peut découvrir des "pistes d'hommes... sur le sable & sur l'argille."

Les distances sur le terrain concordent à merveille avec le récit du P. Buteux: "...à peine avoient ils aduancé une demie-lieue qu'un sauuage descourrit des pistes des ennemis"³³. La rivière Saint-Joseph est à un mille de la pépinière de Berthier. Au mille et demi, on se trouve vis-à-vis de l'île au Foin, à l'intérieur de l'aire susceptible de contenir le site du campement nocturne. On ne sort pas de celle-ci, même si on allonge la demi-lieue du P. Buteux, selon nos remarques précédentes.

La petite rivière constitue un havre idéal pour la cachette des canots et l'entrée dans les bois. Ce sont bien les traces d'un débar-

32. F. Martin, *Le R.P. Isaac Jogues...*, 88.

33. Jacques Buteux, "Le Narré de la prise...", *Mémoires*, 2 (3).

quement qu'a relevées l'éclaireur. Le capitaine huron, Eustache Ahatsistari, reconnaît qu'il n'a pu s'y trouver plus de trois canots iroquois, une quinzaine d'hommes. Ce parti ennemi, sans doute, est allé espionner la troupe huronne pendant la nuit, en se coulant dans les bois à la mode indienne. Voyant peut-être qu'elle était trop nombreuse pour un coup de main immédiat, les espions sont revenus vers leurs congénères, qui ont préparé le guet-apens matinal. Au cas où le convoi emprunterait la rive sud, à cause du courant moins vif, quarante Iroquois y sont restés, non loin de ce cap au Massacre où on les rencontre souvent. Les trente autres allaient se cacher, toujours à la faveur des ténèbres, dans les herbes et les broussailles de la rive opposée.

A quel endroit précis? S'il n'est pas possible de le désigner catégoriquement à quelques pieds près, du moins on peut l'approcher avec une chance d'erreur de quelques arpents. Le P. Buteux écrit: "...à peine auoient ils auancé vn cart de lieue"³⁴, depuis la découverte des vestiges iroquois. Jogues lui-même laisse plus de marge: "Nous n'auions pas encore fait vne demie lieue, que l'ennemi caché dans des herbiers & des brossailles, s'esleue avec vne grande huée, deschargeant sur nos canots vne gresle de balles"³⁵. Si l'on compte un mille et demi — la demi-lieue du P. Jogues — depuis la rivière Saint-Joseph, on arrive vis-à-vis d'une école rurale sur le lopin portant dans le cadastre le numéro 54, toujours dans le même concession de la Grande Côte d'Autray. Comme l'attaque a eu lieu avant ce point, on pourrait peut-être la placer dans le petit enfoncement causé par une "coulée", qu'enjambe un ponceau de la route nationale, un tiers de mille plus bas que cette école. Une telle précision n'est qu'hypothétique, mais que ce lieu serve au moins de centre à une région peu étendue, quelques arpents de chaque côté, où les saints Isaac Jogues et René Goupil ont été capturés. On se trouve alors à un mille et un tiers de l'endroit où le câble télégraphique est immergé du côté de Lanoraie, et à un mille plus bas que sa sortie sur la ligne séparant Saint-Joseph de Sorel de Contre-

34. *Ibid.*

35. Jér. Lallemand, *Relation de ce qui s'est passé... en l'année 1647*, Thw., JR, 31: 20.

cœur, de l'autre côté. Le fleuve a une largeur de deux tiers de mille, ce que les canots traversent facilement en dix minutes.

Voilà, d'après nous, le lieu où a commencé la terrible et grandiose tragédie dont le dénouement a été la ruine de la mission huronne et le massacre de ses apôtres. Nous laissons au lecteur à juger la qualité de la preuve. A nous il semble que les indices relevés dans les textes authentiques désignent trop unanimement le territoire de Lanoraie et la section de la rive nord plus haut décrite, pour qu'il soit permis de douter. Si nos raisonnements rencontrent, dans l'ensemble, l'approbation des historiens, ce sera sans doute une grande consolation pour les dévots de nos saints d'aller vénérer le sol qui, le premier dans notre pays, a été arrosé du sang de Martyrs canonisés.

Lucien CAMPEAU, S.J.